



Bienvenue à Clermont-Ferrand !

13^e Journée d'Étude de la FUB : Le vélo sur la bonne pente

Vélo-Cité 63 est très heureuse et très honorée d'accueillir la FUB à Clermont-Ferrand, la ville où est né le pneu vélo démontable ! Bienvenue !

En bref...

Vélo-Cité 63 est une adolescente : elle a 14 ans. Mais elle a déjà atteint une maturité certaine, avec un local administratif (21, rue Jean Richepin, 63000 Clermont-Ferrand), un local technique à Beaumont pour l'heureux cyclage de vélos, un site Internet (www.velocite63.net), un logo, 220 adhérents (répartis dans 130 foyers), un long parcours militant, une reconnaissance d'intérêt général et... l'organisation du 13^e congrès FUB !

Sa vocation est unique et sans surprise : promouvoir le vélo comme mode de déplacement, essentiellement sur la grande agglomération clermontoise, de Riom à Issoire. Elle peut compter sur environ 40 membres actifs, tous bénévoles ; le trombinoscope du conseil d'administration est disponible à ce lien : www.velocite63.net/index.php?cat=v6

L'actuel président est David Gesland, depuis le 1^{er} janvier 2008. Vélo-Cité 63 a également été présidée par Bruno Cordier, Guillaume Pasquer, Patricia West et Hervé Siffert.

Pour être complet, sachez que Vélo-Cité 63 dispose chaque année d'environ 5 000 € de ressources, qui proviennent à 75 % des dons. Elle ne demande jamais de subvention publique. Néanmoins, la ville de Clermont-Ferrand lui prête gracieusement le local ainsi qu'une boîte aux lettres et la ville de Beaumont (première couronne) un local de stockage de vélos.

Voilà, vous savez tout sur Vélo-Cité 63 !

L'année militante type

Le programme type de l'association démarre en février. Comme la plupart des associations du réseau, Vélo-Cité 63 décerne chaque année un prix citron (clou – ou goulotte quand il s'agit de la SNCF – rouillé)

et un prix orange (sonnette d'or) locaux.

+ d'infos sur la goulotte rouillée : <http://www.velocite63.net/index.php?cat=v2>

Le congrès FUB est, en avril, un événement important pour l'association. Pour rien au monde nous n'aurions loupé les congrès de Dijon, Marseille, Bordeaux, Amiens, Lons-le-Saunier, Lille, Grenoble, Strasbourg et... Clermont-Ferrand.

En mai et décembre, nous faisons paraître un numéro de « Véloxygène », notre publication bisannuelle. Patience, patience, vous pourrez découvrir cette modeste et géniale revue pour le congrès...

La Fête du vélo, que nous organisons début juin, rassemble à

Clermont-Ferrand environ 500 participants. Nous privilégions la parade urbaine, pour mieux montrer à nos amis automobilistes qu'il est possible, souhaitable et urgent de se déplacer à vélo en ville. Les enfants se réapproprient la rue. De grosses artères sont, le temps d'un après-midi, saturées de vélos !

Pour la rentrée scolaire, rien de tel pour décompresser qu'une « balade commentée à remonter le temps ». Nous proposons une (re ?)-découverte à vélo de l'histoire de Clermont et Montferrand. 80 personnes participent à cette balade spéciale, contre 25 lors de nos permanences de rue, preuve d'une part que les balades à thème mobilisent davantage, d'autre part que le vélo est bien le mode de transport le plus adapté pour découvrir une ville. Nous appliquerons ce dernier principe pour le congrès, dimanche 17 avril...



La Fête du vélo rassemble traditionnellement plus de 500 participants

Pour rester connectés à nos concitoyens-usagers, nous assurons deux permanences mensuelles, l'une au local (1^{er} lundi du mois), l'autre de rue (1^{er} vendredi).

Au cours de l'année, nous répondons systématiquement présent aux multiples réflexions PDU, PDA, Agenda 21 et à de nombreuses commissions municipales et extra-municipales. Notre crédibilité s'en retrouve renforcée et notre expertise d'usagers intéresse de plus en plus de maîtres d'ouvrage. Ainsi, notamment à Clermont-Ferrand, des aménagements cyclables ont été conçus suivant nos recommandations, des doubles sens ont été installés.

Des événements récents marquants

En 2006, nous avons créé un bêtisier des pistes, qu'on peut visionner à ce lien : www.velocite63.net/index.php?cat=v15. À notre sens, il en existe trop peu en France ; Angers, Grenoble et Toulon ont créé le leur. Au-delà du côté sensibilisation, c'est un exercice passionnant et très amusant (ou navrant). A qui le tour ?

Au chapitre des déceptions, nous avons en 2007 lancé une procédure contentieuse loi LAURE. Le juge administratif a refusé d'annuler une décision d'urbanisme contraire à la loi et nous a même condamnés à verser 1 000 € au titre de la participation aux dépens de la partie adverse. Cet échec a été, disons-le clairement, ressenti comme une profonde injustice car l'infraction était flagrante, car la sanction pécuniaire n'avait pas lieu d'être et car le motif de rejet était tiré par les cheveux : nous n'avions pas prévenu dans le délai réglementaire le lotisseur riverain de la voie créée... A bon entendeur !

En 2008 (congrès de Grenoble), l'AG de la FUB a bien voulu, sur notre proposition, attribuer son clou rouillé national à la ville de Chamalières (Puy-de-Dôme) qui a depuis créé son premier aména-

Cyclabilité de l'agglomération clermontoise

- environ 70 km de voiries aménagées, pour 270 000 habitants, c'est peu ;
- seulement 8 doubles-sens cyclables (avant décret du 1^{er} juillet 2008), une trentaine depuis ;
- 14 km de voies tramway créées entre 2005 et 2007 mais seulement 4 de voies cyclables à cette occasion ;
- nombreuses voies rapides pénétrantes ;
- sorties d'agglomération non traitées, sauf celles sud-ouest ;
- parts modales (source : dernière enquête « ménages » 2007) : voiture et deux-roues à moteur : 85 % / TC : 12 % / modes doux : 3 %, dont vélo < 1 %. Estimation après mise en service du tramway : voiture et deux-roues à moteur : 80 % / TC : 16 % / modes doux : 4 %, dont vélo = 1 % ;
- un réseau cyclable encore très morcelé, peu entretenu (nettoyage, effacement peinture, neige, ...) et incohérent ;
- (trop) nombreuses bandes sur trottoir ;
- intersections rarement traitées ;
- quelques bonnes réalisations depuis 2 ans, sous l'impulsion et « l'expertise » de Vélo-Cité 63, et des arceaux de stationnement pléthoriques, notamment à Clermont-Ferrand ;
- quelques communes volontaires : Cournon d'Auvergne, Beaumont, Le Cendre, Issoire, plus récemment Riom, mais aucune politique cyclable d'agglomération ;
- PDU toujours pas en vigueur après 3 ans de réflexion... alors qu'il affiche une ambition certaine en matière cyclable ;
- service de location de vélo : www.moovicite.fr, mais limité (150 vélos sur 2 stations) ;
- 6 gares urbaines SNCF dont la gare centrale, encore trop peu propice à l'intermodalité (vivement le PEI en 2013).

ment cyclable !

Le lancement de « Vélo, boulot, dodo », opération non lucrative et autogérée de récupération / remise en état / remise en circulation de vélos, s'est effectué en mai 2009. À ce jour, 180 vélos ont été récupérés, dont un tiers à vélo (!), auprès de particuliers, mais aussi de bailleurs publics, de lycées et des universités. 90 ont été retapés et/ou raccommodés grâce à nos mécanos et grâce à des vélos donateurs d'organes et 70 ont été remis en circulation, majoritairement au bénéfice de particuliers, d'étudiants, parfois pour des personnes morales (collectivités, associations). Cette opération est matériellement soutenue par la ville de Beaumont et non subventionnée.

Nous proposons un prêt gratuit de 6 mois pour les particuliers, de 12 pour les organismes. À l'échéance, le bénéficiaire choisit d'adopter le vélo (contre 40 €) ou de le restituer. Nous fournissons aussi un écarteur, un antivol, une pince pantalon fluo, un sandow et l'excellent Guide du cycliste urbain édité par la FUB. Plus d'infos : www.velocite63.net/index.php?cat=v19, article p. 18-19 de Vélocité

Dernière date importante pour Vélo-Cité 63 : le 24 avril 2010, la FUB, lors de son AG de Strasbourg, désigne Clermont-Ferrand comme ville d'accueil du Congrès FUB 2011.

David Gesland



Vélo boulot dodo :

mise à disposition de vélos par Vélo-Cité 63

À Vélo-Cité 63, tous les moyens sont bons pour faire progresser l'usage du vélo en ville. Avec l'opération « Vélo boulot dodo », un système de mise de vélos à disposition par adoption, le nombre de vélos a augmenté dans les rues de l'agglomération clermontoise. Notre Vélib' à nous s'est développé sans publicité ni gain de parts de marché ! Le principe est très simple : récupérer les vélos, les retaper et les proposer à l'adoption.

Une opération qui a débuté en 2009

Maintes fois navrés de voir des petites reines abandonnées dans les déchetteries, nous n'écoutâmes que notre cœur et décidâmes de les recueillir dans notre orphelinat. Ainsi est née l'opération « Vélo boulot dodo ».

Notre premier souci était de trouver un local. En mai 2009, c'est la ville de Beaumont, ville de la première couronne au sud de l'agglomération, qui nous a mis à disposition gracieusement un local rue de la Paix (on n'invente rien). Ce local transformé en orphelinat était une bicoque vouée à la démolition et elle a été provisoirement sauvée par des vélos. Ni courant, ni lumière, ni eau, mais un délicieux jardinet en plein centre ancien, qui nous permet de travailler par beau temps (un grand merci aux élus Serge Duboisset et Pierre Cassan).

Des vélos abandonnés, donnés et beaucoup d'émotions

Il fallut ensuite recueillir les vélos. N'ayant pas reçu le soutien escompté de Clermont-Communauté, gestionnaire des déchetteries, nous fîmes appel aux particuliers, par voie de presse, pour qu'ils nous confient leur(s) vélo(s). En quelques semaines, le local fut envahi. Une centaine de vélos s'entassèrent rapidement : des courses, des mixtes, des urbains, des anciens, des récents, des beaux, des moches, des neufs (!), des épaves, des français, des anglais, des chinois, des italiens et même deux superbes hollandais, à une seule vitesse et au guidon en bec de

cygne ! Quand cela était possible, nous allions chercher les vélos... à vélo, avec une simple remorque d'enfant. Il suffisait de positionner les vélos debout, dans le sens de la marche et tête-bêche. On a pu transporter jusqu'à trois vélos simultanément ! Autrement, la caisse-à-Jean-Louis nous a bien aidés, pour les cueillettes au fin fond de l'Auvergne. Si la bagnole ne pouvait servir qu'à transbahuter... Et quel plaisir d'écouter les donateurs nous raconter la vie de leur monture. On sentait parfois poindre une petite larme au coin de leur œil. Émotion...

Une deuxième vie...

Après avoir constitué un stock de pièces neuves (câbles, pneus), d'huile, de chiffons et d'outils avec un indéfectible souci de proposer des vélos sûrs, nous nous mîmes ensuite au travail, dans le cadre (jeu de mot) de séances d'inventaires et de mécanique conviviales, organisées le dimanche. « Qui a pris la clé de 10 ? », « Il reste des câbles de freins ? », « Quelqu'un peut-il récupérer la béquille sur celui-ci ? », « Regarde la belle plaque sur ce vélo ancien ! », ... L'objectif était double : d'une part séparer les vélos à retaper des donneurs d'organes, d'autre part créer un parc de vélos disponibles. Rien ne se serait passé sans le dévouement, la haute compétence technique (quel talent !) et la passion de Nicolas et Bernard, nos deux mécaniciens-en-chef : « c'est un vélo anglais, le pas de vis est inversé ! », « hou la la, ce système de freinage, c'est de l'horlogerie ! », « écoute le son de cette sonnette : remarquable ! », « sur celui-ci, il y même un emplacement pour fixer la canne »,

rapport à un vieux vélo des années 30. Plusieurs vélos estampillés « Bourdelle », « Michard », « Lombard », faisaient remarquer aux plus anciens d'entre nous que Clermont-Ferrand était autrefois le siège de nombreux petits fabricants de vélos.

Les candidats à l'adoption étaient prêts, rangés par type, et équipés d'objets additionnels : éclairage en kit, écarteur (avec logo FUB !), pince-pantalon fluo, sandow, antivol et l'excellent guide du cycliste urbain de la FUB. Elles avaient fière allure toutes ces petites reines, réparées, équipées, vérifiées, nettoyées, bichonnées, prêtes pour une deuxième vie urbaine.

Le « vélo de service », une des cibles

Le stade suivant fut celui de la communication. Deux cibles : les personnes morales (associations, entreprises, administrations) auxquelles nous suggérions d'adopter des vélos de service partagés pour des déplacements professionnels intramuros, et le grand public.

Petite déception, nous ne sommes pas à Copenhague ici ! L'utilisation de vélos de service est un concept encore trop ignoré. Quelques communes (3), associations (4) et un bailleur public ont osé et adopté plusieurs vélos chacun, cependant aucune entreprise...

Gros succès auprès des « vélo tafeurs » et des étudiants

En revanche, gros succès au niveau des particuliers « vélo-tafeurs ». Beaucoup d'étudiants ont également sollicité l'orphelinat. Aujourd'hui, ils sont majoritaires dans les adopteurs (voir l'encadré ci-contre). « Vélo boulot dodo » se transforme un peu plus chaque jour en vélo campus.

Comment ça marche ?

Le candidat à l'adoption prend ren-



Grâce à l'action « Vélo boulot dodo », certaines personnes ont pu adopter un vélo retapé

dez-vous au local de stockage. Il choisit son vélo, dépose une caution de 40 € (non encaissée), signe une petite convention de prêt et repart avec son nouveau compagnon suréquipé pour la ville. Pour les organismes, nous livrons gratuitement le(s) vélo(s) sur site. Le prêt gratuit dure 6 mois pour les particuliers, 12 pour les organismes. A l'échéance, le bénéficiaire choisit d'acquiescer définitivement le vélo (contre 40 €) ou de le restituer. Très peu de vélos ont été restitués. Que voulez-vous, on s'attache... « Vélo boulot dodo » est donc une opération non lucrative. Elle n'a pas besoin de subvention, en dehors du local, et son bilan financier est conforme à la philosophie liée au vélo : simplicité et circonspection.

20 adoptions mensuelles en septembre 2010

Notre opération a été distinguée lors du congrès 2009 du Club des Villes et Territoires Cyclables de La Rochelle. Elle a aujourd'hui atteint un rythme de croisière avec une moyenne de trois adoptions mensuelles (pic de 20 en septembre 2010...). Nous n'envisageons pas de développer davantage l'opération, car elle fonctionne bien ainsi et nous apporte de grandes tranches de bonheur. Les bénéficiaires sont satisfaits, notre service après-vente n'a pas grand chose à faire.

Alors, à vos clés de 10 !

N'importe quelle association peut mettre en place un « Vélo boulot dodo ». Deux conditions toutefois : disposer d'un local de stockage et avoir la compétence technique. En

dehors de cette contrainte, il est très facile de gérer un stock, de fixer des rendez-vous, d'organiser des séances de mécanique. Les bénéfices sont multiples : convivialité, formation à la mécanique basique, animation d'un quartier, recyclage de déchets, mise à disposition de pièces gratuites (sonnette, pédales, selles, porte-bagages, axe de roue, ...) pour dépanner, découvrir de vélos anciens et rigolos...

David Gesland

Vélo boulot dodo en chiffres

- Née le 1^{er} mai 2009 ;
- 180 vélos récupérés, dont un bon quart à vélo (!), auprès de particuliers, mais aussi de bailleurs publics, de lycées et des cités universitaires ;
- 90 retapés et/ou raccommodés grâce à nos mécanos et grâce à des vélos donateurs d'organes ;
- 70 remis en circulation, majoritairement au bénéfice de particuliers (50), dont 75 % d'étudiants ;
- Bilan financier 2010 : en charges, 400 € d'achats de pièces neuves / en produits, 700 € d'adoptions ;
- Description du dispositif et lecture de la convention de prêt : www.velo-cite63.net/index.php?cat=v19.

La statue de Vercingétorix : affiche du congrès



C. Gasset

Oeuvre de Frédéric-Auguste Bartholdi (Colmar 1834 – Paris 1904), également auteur de la statue de la Liberté de New York, de la fontaine monumentale de la place des Terreaux à Lyon et du Lion de Belfort. La statue a été inaugurée place de Jaude le 12 octobre 1903. Elle représente le chef gaulois à cheval, terrassant le romain. Chaque face du socle comporte une inscription, dont la célèbre « J'ai pris les armes pour la liberté de tous » côté sud. Les statues équestres sont pléthoriques à travers le monde. Mais celles où le cheval a les 4 fers en l'air se comptent sur les doigts d'une main. On dit que si le cheval a une patte levée, la personnalité qui le monte est morte de sa belle mort ; 2 pattes, elle est morte au champ d'honneur ; 3 pattes, elle y est morte dans des conditions héroïques. Alors, 4 pattes levées, ...